

La place des femmes dans la fonction publique territoriale : Publication d'une enquête statistique

L'Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences du CNFPT et la DGCL (Direction générale des collectivités locales) viennent de publier ensemble une enquête statistique sur la féminisation des emplois dans la Fonction publique territoriale, dans laquelle apparaît que 59 % des emplois permanents sont occupés par des femmes. Selon les auteurs, cette large féminisation de l'emploi public territorial est une constante car les femmes représentent 52 % de la population française de 15 ans ou plus et forment 48 % de la population active totale.

La synthèse présente la distribution des effectifs selon le genre, par statut, filière, catégorie hiérarchique, cadre d'emplois et type d'employeur. Pour la première fois, cette enquête contient des éléments inédits sur les métiers, complétant ainsi la présentation des résultats des bilans sociaux de la fonction publique territoriale.

Méthode

Le champ des bilans sociaux recouvre les collectivités disposant d'un comité technique paritaire (CTP) propre (celles de plus de 50 agents) ou relevant du CTP d'un centre de gestion. À partir des bilans au 31 décembre 2007, 15 061 ont été exploités. Le taux de couverture des collectivités représente près des deux tiers des personnels titulaires pour la réalisation de cette enquête.

Métiers

La part des femmes est significativement plus élevée pour les personnels non titulaires sur emploi permanent puisqu'elle atteint 68 % contre 58 % pour les titulaires et les stagiaires. Concernant les autres personnels, le taux de féminisation s'élève à 96 % pour les assistantes maternelles, à 43 % pour les collaborateurs de cabinet et il est d'environ 63 % pour les autres agents non permanents. Le taux de féminisation dépasse les 95 % dans les filières sociale (notamment sur les cadres d'emplois d'éducateur de jeunes enfants, d'agent spécialisé des écoles maternelle, d'agent social) et médico-sociale (cadres d'emplois de puéricultrice-cadre de santé, sage-femme, auxiliaire de puériculture, infirmier, puéricultrice).

Concernant la catégorie hiérarchique, le taux de féminisation est très important pour la catégorie B (64,3 %) en raison la forte féminisation des filières médico-sociale et administrative où la catégorie en question représente traditionnellement une part importante. A titre de comparaison, le taux de féminisation est de 56 % dans la catégorie A et de 58 % dans la catégorie C.

Contrastes

Ce taux de féminisation est largement supérieur dans les départements, les centres de gestion et au CNFPT, puisqu'il y dépasse les 70 %. Les femmes sont largement présentes aussi dans les communes avec 61% d'agents féminins. Malgré une stabilité du taux de féminisation dans l'ensemble de la fonction publique territoriale et quel que soit le statut, on constate des évolutions selon le type d'employeur. C'est le cas, notamment, dans les conseils régionaux où le taux de féminisation a diminué, et ce en raison de la diminution de ce même taux pour les agents titulaires.

Cette baisse est liée aux les transferts de compétences de l'État vers les régions et les départements : le taux de féminisation des adjoints techniques des établissements d'enseignement (cadre d'emplois des agents TOS transférés) a en effet fortement diminué. La baisse du taux de féminisation dans les départements reste néanmoins moins importante que pour les régions (-3,6 points entre 2005 et 2007).

La territoriale au féminin

59 % des emplois permanents sont occupés par des femmes. Cette large féminisation de l'emploi public territorial est une constante. À titre de comparaison, en 2008, les femmes représentent 52 % de la population française de 15 ans ou plus et 48 % de la population active*.

Cette synthèse présente la distribution des effectifs selon le genre, par statut, filière, catégorie hiérarchique, cadre d'emplois et type d'employeur. Elle résulte de l'exploitation des rapports au comité technique paritaire (CTP) de 2007, comparés à ceux de 2005.

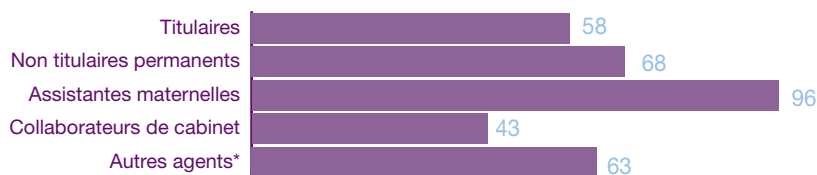
Pour la première fois, cette synthèse contient des éléments inédits sur les métiers. Ils compléteront la présentation des résultats des bilans sociaux.

Globalement, en 2007, les taux de féminisation selon les caractéristiques statutaires sont les mêmes qu'en 2005. Les femmes sont majoritairement non titulaires et sont prépondérantes dans les filières sociale, médico-sociale et administrative. Seul le taux de féminisation selon le type d'employeur a évolué, notamment dans les régions où il est passé de 68 % en 2005 à 59 % en 2007 avec les premiers transferts liés à l'acte II de la décentralisation.

* données issues de l'enquête emploi conduite par l'Insee du 1^{er} au 4^e trimestre 2008

Davantage de femmes parmi les non titulaires territoriaux

Taux de féminisation (en %)



* Autres agents = agents non titulaires recrutés sur emplois saisonniers ou occasionnels, emplois aidés, apprentis, autres agents non titulaires non permanents...

Comme en 2005, la part des femmes est significativement plus élevée pour les personnels non titulaires sur emploi permanent puisqu'elle atteint 68 % contre 58 % pour les titulaires et les stagiaires.

Concernant les autres personnels, le taux de féminisation s'élève à 96 % pour les assistantes maternelles, à 43 % pour les collaborateurs de cabinet et il est d'environ 63 % pour les autres agents non permanents.

Des femmes qui restent prépondérantes dans les filières sociale, médico-sociale et administrative

Les taux de féminisation par filière et par catégorie sont restés les mêmes en 2007 qu'en 2005.

Le taux de féminisation dépasse les 95 % dans les filières sociale (notamment sur les cadres d'emplois d'éducateur de jeunes

enfants, d'agent spécialisé des écoles maternelle, d'agent social) et médico-sociale (cadres d'emplois de puéricultrice-cadre de santé, sage-femme, auxiliaire de puériculture, infirmier, puéricultrice).

Répartition des effectifs

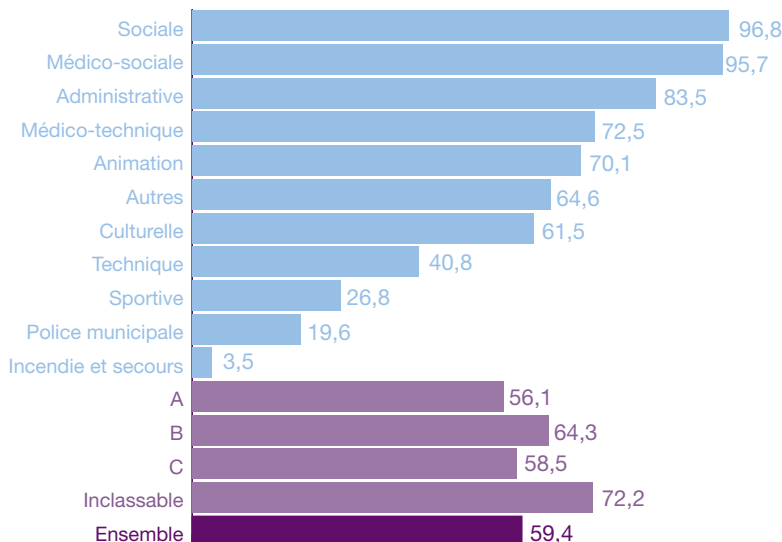
par filière	Femme (%)	
	2005	2007
Administrative	36,1	34,5
Technique	30	32,8
Culturelle	4,9	4,9
Sportive	0,6	0,5
Sociale	15,7	14,4
Médico-sociale	6,8	6,6
Médico-technique	0,2	0,2
Sécurité	0,5	0,4
Incendie et secours	0,1	0,2
Animation	4,2	4,8
Autres	0,9	0,8
par catégorie		
A	7,6	7,9
B	14,8	15,7
C	74,5	74,5
Inclassable	3	1,8
Ensemble	100	100

Note de lecture : En 2007, sur 100 femmes, 34,5 travaillent dans la filière administrative, 33 dans la filière technique,...., 8 sont de catégorie A, 16 de catégorie B et 74,5 de catégorie C.

Les filières administrative (83,5 % de femmes) et médico-technique (72,5 %) sont fortement féminisées.

Cette répartition sexuée par filière est présente dès les choix scolaires. L'étude INSEE Regard sur la parité édition 2008 observe que les filles privilégient au second cycle technologique les séries médico-sociales et en second cycle professionnel les formations de services. Cette tendance se poursuit à l'université avec une forte représentation des femmes dans les écoles

Taux de féminisation (en %)



paramédicales et sociales. C'est donc dans cette continuité que les femmes sont très présentes dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'action sociale, ainsi que dans les secteurs de services aux particuliers.

Concernant la catégorie hiérarchique, le taux de féminisation est très important pour la catégorie B (64,3 %) ce qui s'explique par la forte féminisation des filières médico-sociale et administrative où la catégorie B représente une part importante.

Les cadres d'emplois du secteur social et éducatif très fortement féminisés

Les femmes ont fortement investi les cadres d'emplois des filières sociale et médico-sociale. Inversement, les hommes sont très

fortement représentés dans des cadres d'emplois relevant de la sécurité (police municipale, sapeurs pompiers...).

Cadres d'emplois...	... quasi exclusivement... (Plus de 95% des effectifs)	... mixte avec une surreprésentation des agents de genre... (Entre 75 et 95% des effectifs)
... féminins	<ul style="list-style-type: none"> - sage-femme - auxiliaire de puériculture - puéricultrice-cadre de santé - agent spécialisé des écoles maternelles - puéricultrice - agent social - éducateur de jeunes enfants - infirmier 	<ul style="list-style-type: none"> - auxiliaire de soins - assistant socio-éducatif - rééducateur - cadre de santé infirmier, rééducateur et assistant médico-technique - psychologue - adjoint administratif - secrétaire de mairie - bibliothécaire - assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques - conseiller socio-éducatif - rédacteur - conservateur des bibliothèques - médecin - assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques ■ assistant médico-technique
... masculins	<ul style="list-style-type: none"> - infirmier d'encadrement de sapeur pompier professionnel - capitaine, commandant, lieutenant-colonel, colonel - lieutenant, major - directeur de police municipale* - sapeur pompier professionnel non officier 	<ul style="list-style-type: none"> - agent de maîtrise - chef de service de police municipale - garde-champêtre - contrôleur de travaux - agent de police municipale - technicien supérieur - conseiller des activités physiques et sportives

* nouveau cadre d'emplois en 2007

Sur les 59 cadres d'emplois que compte la FPT, 34, soit plus de la moitié, sont fortement déséquilibrés selon le genre. Le cadre d'emplois d'adjoint technique des établissements d'enseignement qui était féminin à hauteur d'au moins 75 % en 2005 est passé en

dessous de ce seuil en 2007 traduisant une mixité plus forte. De même, la part des hommes parmi les directeurs d'établissement d'enseignement artistique est passée sous la barre des 75 %.

■ **Cadre d'emplois apparu dans le tableau en 2007**

Très fort taux de féminisation dans les métiers de l'enfance et du social

Pour la première fois, il est possible d'aborder les métiers territoriaux selon le genre. Sur les 231 métiers que compte le répertoire du CNFPT, 49 (soit 21%) présentent une parité déséquilibrée.

> Métier	... quasi exclusivement... (Plus de 95% des effectifs)	... mixte avec une surreprésentation des agents de genre... (Entre 85 et 95% des effectifs)
... féminin	<ul style="list-style-type: none"> - sage-femme - responsable de structure petite enfance - puéricultrice - animatrice de relais assistantes maternelles - assistante d'accueil petite enfance - aide à domicile - agent d'accompagnement de l'enfance - assistante familiale - infirmier - responsable de l'aide sociale à l'enfance 	<ul style="list-style-type: none"> - éducateur de jeunes enfants - aide-soignant - assistante de direction - officier d'état civil - assistante des ressources humaines - agent polyvalent de restauration - secrétaire de mairie - travailleur social - agent de gestion administrative - agent d'accueil social - agent d'intervention sociale et familiale - chargé de la gestion administrative du personnel - agent de gestion financière, budgétaire ou comptable - responsable de gestion comptable - psychologue
... masculin	<ul style="list-style-type: none"> - conducteur d'engins - conducteur de véhicules poids lourds - ouvrier d'entretien station d'eau potable et d'épuration - opérateur en maintenance des véhicules - chef d'agrès - agent de collecte - ouvrier d'entretien réseau d'eau potable et assainissement - surveillant de travaux en infrastructures - chauffeur - chef d'équipe - technicien voirie - agent d'exploitation de la voie publique 	<ul style="list-style-type: none"> - chef de groupe - équipier - conducteur de travaux en infrastructures - chargé de travaux espaces verts - jardinier des espaces horticoles et naturels - surveillant de travaux bâtiment - responsable des services techniques - responsable de service de police - manutentionnaire - magasinier - ouvrier polyvalent de maintenance des bâtiments - technicien des bâtiments

Source : *Panorama statistique des métiers territoriaux en 2006 – Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale.*

Conformément à ce qu'on observe pour les cadres d'emplois, les femmes sont particulièrement présentes dans les emplois en lien avec les secteurs de l'enfance, du social et de l'éducation.

Inversement, les hommes sont très fortement représentés dans des métiers relevant de la sécurité (police municipale, sapeurs pompiers...) et du bâtiment.

Un taux de féminisation qui reste important dans les départements

Au regard du type d'employeur, la part des personnels féminins présente d'importantes variations.

Les femmes représentent 58,1 % des agents titulaires et stagiaires. Ce taux de féminisation est largement supérieur dans les départements, les centres de gestion et au CNFPT, puisqu'il y dépasse les 70 %. Il atteint 64 % dans les communes et établissements communaux de moins de 3 500 habitants.

En revanche, la proportion de femmes titulaires est nettement moins importante dans les SDIS (14 %) et les communautés urbaines (31 %).

Les femmes sont largement présentes parmi les non titulaires dans les communes et établissements communaux de moins de 1 000 habitants et ceux de 1 000 à 3 500 habitants, avec respectivement 84 % et 81 % d'agents non titulaires féminins.

	Poids effectif titulaires et non titulaires en 2005	Taux de féminisation (%)					
		Titulaires		Non titulaires		Total	
		2005	2007	2005	2007	2005	2007
Régions	3,0	70,5	59,6	55,9	56,9	67,8	59,1
Départements	12,8	76,6	72,8	69,0	67,4	75,8	72,2
Ensemble des communes et établissements communaux	66,4	61,9	59,7	70,0	70,8	63,0	61,2
SDIS	3,3	12,3	14,2	44,0	41,6	12,8	14,7
Communautés urbaines	2,1	30,0	30,8	45,4	47,5	31,0	32,0
Communautés d'agglomération / SAN	3,5	41,3	42,5	47,2	47,6	42,2	43,2
Communautés de communes	3,6	52,7	57,8	68,4	71,8	56,2	61,1
Syndicats et autres établissements publics intercommunaux	4,2	52,3	52,4	67,1	61,3	55,9	54,2
OPHLM	0,8	47,3	48,8	49,2	47,9	47,6	48,7
CDG et CNFPT	0,4	73,2	72,3	64,3	66,4	71,9	71,3
Ensemble des collectivités	100,0	57,8	58,1	68,3	68,0	59,2	59,4

Malgré une stabilité du taux de féminisation dans l'ensemble de la fonction publique territoriale et quel que soit le statut, on observe des évolutions selon le type d'employeur. C'est le cas, notamment, dans les conseils régionaux où le taux de féminisation a diminué (59 % en 2007 contre 68 % en 2005), et ce en raison de la diminution de ce même taux pour les agents titulaires. Cette baisse est liée aux caractéristiques

des agents concernés par les transferts de compétences de l'État vers les régions et les départements : le taux de féminisation des adjoints techniques des établissements d'enseignement (cadre d'emplois des agents TOS transférés) a en effet fortement diminué entre 2005 et 2007. La baisse du taux de féminisation dans les départements est néanmoins moins importante que pour les régions (-3,6 points entre 2005 et 2007).

Pour en savoir plus...

Bis 69 – Octobre 2009 - Synthèse des résultats des Bilans sociaux 2007 – Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales – Direction générale des collectivités locales – Département des études et des statistiques locales, disponible sur le site : www.dgcl.intérieur.gouv.fr, rubrique « statistique ».

Panorama statistique des métiers territoriaux en 2006 - cette synthèse est consultable sur le site de l'Observatoire du CNFPT : www.observatoire.cnfpt.fr

Précisions méthodologiques

L'exploitation statistique des « rapports au CTP sur l'état au 31/12/2007 des collectivités territoriales », les bilans sociaux, est réalisée par le Département des études et des statistiques locales de la Direction générale des collectivités locales et l'Observatoire de la fonction publique territoriale du CNFPT, sous l'égide du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale.

Le champ des bilans sociaux recouvre les collectivités disposant d'un comité technique paritaire (CTP) propre (celles de plus de 50 agents) ou relevant du CTP d'un centre de gestion. Il est un peu plus restreint que celui de l'enquête annuelle de l'Insee sur les effectifs des collectivités territoriales (dite « Colter »). À partir des bilans au 31 décembre 2007, 18 161 dossiers ont été retournés - soit directement, soit par l'intermédiaire des centres de gestion de la fonction publique territoriale - dont 15 061 sont finalement exploitables. Le taux de couverture des collectivités est de 31 %, ce qui représente près des deux tiers des personnels titulaires (65,2 %).

Pour cette synthèse, d'autres données sont mobilisées, elles proviennent des études régionales menées par l'Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale.

Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale

Place Beauvau – 75008 Paris – tél. : 01 53 43 84 10 – fax : 01 53 43 84 11

Synthèse réalisée par :

Centre National de la Fonction Publique Territoriale Observatoire de la fonction publique territoriale

10/12, rue d'Anjou – 75381 Paris cedex 08 – tél. : 01 55 27 44 00 – fax : 01 55 27 44 01

Ministère de l'intérieur, de l'Outre-Mer et des collectivités territoriales - Direction générale des collectivités locales Département des études et des statistiques locales

2, place des Saussaies – 75008 Paris – tél. : 01 49 27 31 87 – fax : 01 49 27 34 29

Publication réalisée et diffusée par l'observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale

Directeur de publication : François Deluga / Co-directeur de la publication : Vincent Potier

Rédacteur en chef : Mohamed Amine / Rédacteurs : Guillaume Leforestier (DGCL), Jérôme Broquet (CNFPT)

www.observatoire.cnfpt.fr